

Le Petit Usania

n°5 - Janvier 99 2° année

Le mensuel d'information de l'USAN

USAN : Cité des Sports de Nancy-Thermal / 6, avenue Hippolyte Maringer / 54000 NANCY / C.C.P. : NANCY 176 574 F

Compte rendu de l'Assemblée Générale du 9 Janvier 99

15h15 Daniel PREVOT, président sortant ouvre la séance en présence des 24 membres actifs 98, à jour de cotisations 99, présents ou représentés suivants : ADMANT P. (procuration), BIRY M., BLIND J.-M., BUR E. (procuration), CHAMBOSSE C. (procuration), DAMIENS P. (procuration), DRUMETZ D., FLEJO Y., GOBERT S., HERRIOT L. (procuration), LIBERT P., MARTIN M., NOWAK P., OSVALD L., PREVOT C., PREVOT D., PREVOT V. (procuration), RAGARU B., RAGARU L. (procuration), ROUMEGOUS C., SCHER J. (procuration), TCHOREK D., TCHOREK X., VEJUX-MARTIN S. (procuration) ainsi que d'un nouveau membre (PETITJEAN I.) et de 2 membres honoraires (WEBER A. et WEBER E.).

Le quorum (2/3 au moins des 60 membres actifs 98 à jour de cotisations, soit 40 membres) n'étant pas atteint, l'assemblée ordinaire, conformément à l'article 6 des statuts, est suspendue pour une durée de 30 minutes au terme de laquelle se tiendra une assemblée extraordinaire avec les membres présents ou représentés.

Durant ce temps 11 membres rejoignent l'assemblée générale (ANTOINE N., ARNOULD J.-L., CARIGI I., CARIGI P., HOULNE C., HOULNE P., MARTIN I., METZGER J.-L., PREVOT E., PREVOT M. (procuration) et PREVOT N.) ce qui porte à 35 le nombre des votants.

15h45 L'assemblée générale extraordinaire est déclarée ouverte par le président qui présente le deuxième numéro d'Usania, l'annuaire de l'USAN rassemblant les informations nécessaires aux membres de l'A.G.

- Le secrétaire présente les renseignements statistiques concernant les membres du club pour l'année 1998 : moyenne d'âge de 32,5 ans identique à celle de 1997, localisation des membres (31 % de nancien, 31 % dans l'agglomération nancéenne, 27 % en Meurthe-et-Moselle), nombre de cadres (environ 1 pour 5 membres).
- Le président lit son rapport moral dans lequel il présente une statistique nationale de la FFS pour la comparer à celle de notre club. Il indique ensuite qu'il n'y a pas eu de nouveaux cadres cette année et qu'il serait souhaitable que de nouveaux initiateurs soient formés ainsi qu'au moins un moniteur spéléo. Les statuts du club datent de 1986... Leur révision est commencée et sera présentée en 1999.
- Le trésorier brosse un compte rendu financier élogieux : les mauvais chiffres de 1997 (budget net de 20 112,80 F) ont été bien remontés cette année (budget net de 26 830,00 F). Sur l'ensemble des cotisations club il ne reste en moyenne que 13 F par membre pour l'achat de matériel, le restant servant à couvrir les frais administratifs... Il faut louer le bon travail des membres pour encadrer des groupes cette année. Bien que moins nombreux (plus d'école primaire), ceux-ci

Constituée le 19 Novembre 1961 et déclarée à la préfecture de Meurthe-et-Moselle le 3 Janvier 1962 sous le numéro 2143, l'Union Spéléologique de l'Agglomération Nancéenne, ou USAN, « a pour but de grouper les personnes de la région de NANCY s'intéressant à l'exploration, l'étude et la protection des cavités souterraines naturelles ou artificielles » (article 1 des statuts).

Agréée le 2 Mai 1981 par le Ministère de la Jeunesse et des Sports sous le numéro 54 S 433.

.....
o Directeur de publication
o & Responsable de
o
o Imprimeur : USAN - NANCY
o ISSN n°
o
o

avaient des effectifs importants et sont fidélisés

MASSON A., VAUTRELLE C. et WIRTZ C. rejoignent l'A.G. : il y a alors un total de 38 votants.

- Le budget prévisionnel est discuté puis voté à l'unanimité comme suit :
 - Canyon : 3 000 F
 - Documentation : 2 500 F
 - Escalade : 1 500 F
 - Inventaire 54 : 1 000 F
 - Plongée : 3 500 F
 - Spéléologie : 7 000 F
 - Topographie : 2 000 F (auxquels s'ajoutent 4 000 F de provision pour l'achat d'un GPS)Soit 20 500 F au total (hausse de 2 500 F par rapport à 1997).

- Le secrétaire annonce ensuite les activités du secrétariat : gestion informatique des membres (200 noms au fichier), courriers administratifs et naissance depuis septembre 98 du P'Tit Usania. Il propose pour 1999 la création d'un site Internet pour la promotion du club et la réalisation de fiches individuelles disponibles au local. Il dresse ensuite le bilan des activités : beaucoup de sorties ont été effectuées sans être annoncées au programme ni signalées par la suite, mais on les retrouve dans le cahier d'activités et de sortie du matériel. Il y a eu cette année 132 sorties contre 154 en 1997 : cet écart est dû à la diminution du nombre de groupes encadrés.

RAGARU L. rejoint l'A.G.

- Le documentaliste fait état des acquisitions par la commission (cartes IGN, ouvrages et matériel de bureau). En 1999 la commission prévoit d'acheter les cartes IGN de Franche Comté et attend toutes propositions.
- Daniel PREVOT présente un état des activités au mur d'escalade ainsi que celui de la piscine puis dresse le bilan annuel des activités éducatives : malgré une baisse du nombre de groupes encadrés les effectifs des visiteurs encadrés se sont stabilisés (837 visiteurs en 98 contre 840 en 97). Déjà des demandes ont été enregistrées pour 1999 ; de plus cette année est celle du centenaire de l'École de Nancy auquel notre club va participer en ouvrant le spéléodrome au public. Vu le succès cette année de la journée SPÉLÉO POUR TOUS à Pierre-la-Treiche (144 visiteurs) et les nombreuses demandes extérieures, l'A.G. décide de prévoir 2 journées en 1999.
- Le responsable à la promotion présente les t-shirts ainsi que le bilan financier. Chacun peut apporter ses propres photos pour personnaliser ses t-shirts !
- L'inventaire souterrain de Meurthe-et-Moselle avance lentement ; après beaucoup de travail informatique de stockage et de dépouillement, nous espérons voir beaucoup de bonnes volontés sur le terrain...
- Jean-Luc METZGER présente ses réalisations (travaux sur l'inventaire, topographie des carrières de Savonnières-en-Perthois) et projets informatiques (site Internet) pour le club en 1999.
- Le responsable du canyonisme présente les activités de l'année, une statistique sur la participation des membres à cette activité (en hausse depuis 3 ans), l'inventaire du matériel possédé ainsi que les acquisitions souhaitées en 1999.
- L'inventaire des matériels est parcouru par les membres de l'A.G.

17h35 Les quitus sont votés à main levée :
unanimité pour le rapport moral du président,
unanimité pour le bilan financier du trésorier et
unanimité pour le compte rendu d'activités du secrétaire.

17h40 Le comité directeur 99 du club est alors nommé. 13 volontaires se présentant, il est procédé à un vote et sont élus les membres suivants, par ordre de voix : MARTIN M., PREVOT C. et PREVOT D. (37 voix), GOBERT S. (36 voix), ROUMEGOUS C. (35 voix), RAGARU B. (32 voix), FLEJO Y. (31 voix), DRUMETZ D. (26 voix), BLIND J.-M. et CARIGI P. (25 voix). Ne sont pas élus PETITJEAN I. (20 voix), BIRY M. (19 voix) et METZGER J.-L. (10 voix). Parmi les 38 bulletins exprimés il y avait 1 nul (plus que 10 noms indiqués).

18h20 Sur proposition du nouveau comité, Daniel PREVOT est élu président par l'A.G. avec 28 oui (3 nuls, 1 blanc et 6 abstentions).

18h30 Le comité a alors proposé son nouveau bureau composé comme suit :
Vice-Président : _____ Bruno RAGARU
Trésorier : _____ Christian ROUMEGOUS
Secrétaire : _____ Christophe PREVOT

Pour l'année 99 sont nommés :

Chargé de mission à la gestion des activités éducatives : Isabelle PETITJEAN
 Chargé de mission à la gestion du site Internet : Jean-Luc METZGER
 Vérificateurs aux comptes : Yann FLEJO,
 Sylvie GOBERT,
 Isabelle MARTIN,
 Jean-Luc METZGER &
 Isabelle PETITJEAN
 Responsable aux matériels : Martial MARTIN
 Adjoint aux matériels : Yann FLEJO
 Responsable canyon : Denis DRUMETZ
 Délégué aux mines et à l'archéologie : Jean-Mary BLIND
 Responsable plongée : Martial MARTIN
 Gestionnaire des activités à la piscine : Sylvie GOBERT
 Responsable escalade et gestion des activités au mur : Marc BIRY
 Responsable des festivités : Sylvie GOBERT
 Archiviste - bibliothécaire : Patrick LIBERT
 Responsable du service documentaire : Bruno RAGARU
 Responsable de la promotion : Yann FLEJO

Sont désignés comme représentants du club aux A.G. du CDS 54 et de la LISPEL, dans l'ordre : [1] PREVOT D., [2] ROUMEGOUS C., [3] PREVOT C., [4] MARTIN M., [5] GOBERT S., [6] METZGER J.-L., [7] BLIND J.-M., [8] WIRTZ C., et suppléants : [9] FLEJO Y., [10] PETITJEAN I., [11] LIBERT P., [12] CARIGI P. et [13] CARIGI I.

Président : Daniel PREVOT	Festivités : Sylvie GOBERT
Vice-Président : Bruno RAGARU	Jeunes : Jany DESCHIN
Trésorier : Christian ROUMEGOUS	Matériels : Martial MARTIN
Secrétaire : Christophe PREVOT	Mines/archéo. : Jean-Mary BLIND
Act. éducatives : Isabelle PETITJEAN	Piscine : Sylvie GOBERT
Archives/Biblio : Patrick LIBERT	Plongée : Martial MARTIN
Canyon : Denis DRUMETZ	Promotion : Yann FLEJO
Documentation : Bruno RAGARU	Site Internet : Jean-Luc METZGER
Escalade + mur : Marc BIRY	

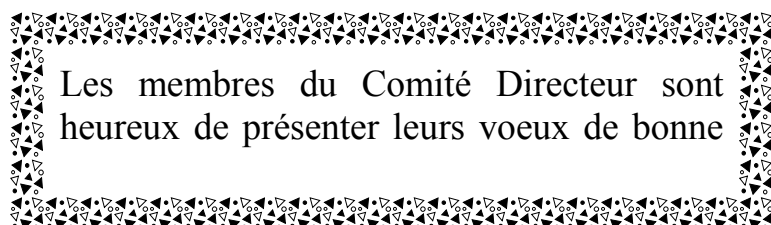
- La cotisation du club, pour l'an 2000 est fixée à 16 € ou 104,95 F ($16 \times 6,559\ 57 = 104,953\ 12 \approx 104,95$ par arrondi à 0,01 près).

19h00 Le secrétaire effectue la lecture de diverses informations fédérales (appel à souscription pour les locaux de l'EFS à Lyon, assurance automobile particulière par notre assureur spéléo) et régionales (appels à candidature à divers postes, création d'une association de gestion pour la Maison Lorraine de Spéléologie, A.G. de la LISPEL).

19h15 Le programme du mois échu est commenté puis celui de janvier est réalisé.

19h25 L'assemblée générale est terminée ; chacun vaque à ses occupations en attendant l'heure du repas.

20h00 Un joyeux repas réunit une cinquantaine de convives au château de Remicourt à Villers-lès-Nancy. Durant le repas, Martial projette des diapositives sur le gouffre du Jean Bernard et Jean-Mary poursuit avec des diapos de mines ainsi que des diapos faites lors de la visite récente de nos amis parisiens...



Pour l'USAN,
 le 10 Janvier 1999,
 le secrétaire,
 Christophe PREVOT

Programme établi lors de la réunion du Samedi 9 Janvier 1999

le D 10/01 **exercice secours** : du CDS de Haute Saône / contact : Denis DRUMETZ

le S 16/01 **travaux** : désobstruction aux 7 Salles (Pierre-la-Treiche) / resp. : M. MARTIN

le D 17/01 **plongée** : entraînement au spéléodrome / responsable : Martial MARTIN

du S 23/01 **spéléo** : pré-expédition au gouffre Jean Bernard

au L 25/01 responsable : Martial MARTIN

du S 23/01 **spéléo** : dans le Doubs

au D 24/01 responsable : Bruno RAGARU

le S 23/01 **travaux** : visite de sécurité à la grotte du Chaos / resp. : Daniel PREVOT

le D 24/01 **travaux** : topographie à Savonnières-en-Perthois / resp. : Daniel PREVOT



En prévisions

le S 30/01 **réunion** : A.G. LISPEL à 14h à la Maison Lorraine de la Spéléologie à Lisle-en-Rigault (55)

le D 31/01 **entraînement** : au spéléodrome / responsable : Martial MARTIN

du S 13/02 **expédition** : au gouffre Jean Bernard

au S 20/02 responsable : Martial MARTIN

du S 10/04 **spéléo** : camp et stage au centre des Chenestrels (Maisières-Notre-Dame-25)

au S 17/04 responsable : Daniel PREVOT

en Avril **canyonisme** : stage aux Baléares / responsable : Denis DRUMETZ

Informations

Mur d'escalade : séance hebdomadaire les Mardis de 20h à 22h pour escalade et entraînement sur corde
lieu : gymnase Provençal, quai René II, Nancy

Piscine : séance hebdomadaire Jeudi de 20h30 à 22h15 (horaire bassin : 20h45-22h) pour plongée et natation
lieu : piscine olympique de Nancy-Thermal, Nancy (entrée : 10 F = 1,52 €)

T-Shirt : 6 T-Shirts USAN avec photo couleur ont été réalisés par la commission Promotion. Ils sont vendus 60 F (9,15 €) et sont visibles à chaque réunion...

Tarifications pour 1999

Cotisation fédérale FFS simple : 165 F = 25,15 €

Assurance fédérale basique : 200 F = 30,49 €

Cotisation club USAN simple : 100 F = 15,24 €

Licence initiation individuelle : 20 F = 3,05 €

Frais de maintenance	Casque	Baudrier	Carbure (5 kg)	Pile (4,5 V)
membre de l'USAN	-	-	60 F = 9,15 €	3 F = 0,46 €
personne extérieure	15 F = 2,29 €	25 F = 3,81 €	70 F = 10,67 €	5 F = 0,76 €
forfait hebdomadaire	15 F = 2,29 €	50 F = 7,62 €	-	-
forfait mensuel	40 F = 6,10 €	100 F = 15,24 €	-	-